

La Nouvelle Revue de Presse

NRP Avril 2014, n°21



DOSSIER

« Economie informelle, un marché de dupes »

Société

Les Subsahariens investissent le marché informel de l'emploi

Ziad Salah

Droit

Algérie: élection du président, Bouteflika favori

Culture

Abdeslam Graine alias Olivier. Sculpteur
«Je rêve d'un sublime jardin de sculptures»

Nadia Agsous

Mémoire

Rencontre autour de l'œuvre d'Abdelkader Alloula

Témoignages sur « l'intellectuel rebelle »

M. EL BEY

مختارات الصحفية الجديدة

Sommaire

N° 21, Avril 2014

Dossier

« Economie informelle, un marché de dupes »

Sphère informelle problématique de la bonne gouvernance en Algérie, *Abderrahmane Mebtoul*, p.4-5

Le président du Conseil national de la concurrence
« La concurrence est difficile lorsque 60% de l'économie est dans l'informel », *K. Daghefli*, p.5

Bellache Youghourta, maître de conférences
« L'économie souterraine est plus grave que l'informel »
Hamid Mohandi, p.6

L'autre défi qui attend le gouvernement pour 2014 :
L'informel, ce secteur qui gangrène l'économie
Amine Meslem, p.7

Société

Les Subsahariens investissent le marché informel de l'emploi
Ziad Salah, p.8

Les Tunisiens face à l'inceste : un silence assourdissant
Djamila Ben Mustapha, p.9

Droit

Algérie: élection du président, Bouteflika favori, p.10

Un fort taux d'abstention et une large « victoire »
pour Bouteflika
Madjid Makedhi, p.11

Culture/Médias

Abdeslam Graine alias Olivier. Sculpteur
« Je rêve d'un sublime jardin de sculptures »
Nadia Aqsous, p.12-13

Hocine Ben : un slameur dans le 9-3
Nadir Dendoune, p.13

Mémoire

Rencontre autour de l'œuvre d'Abdelkader Alloula
Témoignages sur « l'intellectuel rebelle »
M. EL BEY, p.14

EI-Oued ou comment réapprendre à aimer le Sahara
S.S., p.15

Bibliographie, p.16

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

nrpresse@yahoo.fr

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri, Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: www.cdesoran.org



Ont collaboré à ce numéro

Ryad CHIKHI, Boucif AOUMEUR, Bernard JANICOT, Hizia LAKEDJA, Fayçal SAHBI, Leila TENNCI,
Fatima-Zohra ABDLILAH, Lamya TENNCI, Sid Ahmed ABED, Mokhtar MEFTAH, Samir REBIAI

« Economie informelle, un marché de dupes »

Editorial

L'économie informelle a toujours fait partie du paysage socio-économique en Algérie. La sphère informelle répond à des critères et composantes différents de la sphère formelle et son impact est néfaste sur l'économie d'un pays.

Plusieurs facteurs jouent en faveur du développement de l'économie informelle. L'économiste péruvien Hernando de Soto, sommité mondiale de l'intégration des intervenants informels dans la sphère formelle, a développé une approche institutionnelle du secteur informel. Selon lui la complexité des lois et les procédures administratives ainsi que les coûts élevés de la légalité découragent les gens qui décident de se mettre en marge de la légalité et d'exercer leurs activités en dehors de la sphère formelle.

Depuis le début des années 1990, l'Algérie s'est engagée dans une transition vers l'économie de marché et cette période s'est caractérisée par le recul de l'emploi public marchand et le licenciement de travailleurs, conséquence de la fermeture de plusieurs entreprises publiques. Pour continuer à subvenir aux besoins de leurs familles, ces licenciés se sont orientés vers des activités informelles. Derrière l'émergence du secteur informel, il y a aussi des facteurs économiques structurels. Pourquoi une petite entreprise choisit-elle d'opérer dans le secteur informel plutôt que dans la légalité ? Pourquoi ne paye-t-elle pas d'impôts ? Pourquoi ne s'enregistre-t-elle pas ? Pourquoi ne paye-t-elle pas ses cotisations sociales ? Y'a-t-il une distinction entre l'économie informelle et l'économie souterraine ? Ce n'est pas un choix délibéré, contrairement à ce que disent beaucoup de gens, mais une contrainte. Ce sont ici autant de questionnements et de réflexions qu'on tentera d'éclaircir tout au long de ce dossier.

Ryad CHIKHI

Sphère informelle

problématique de la bonne gouvernance en Algérie

Intervention du professeur Abderrahmane Mebtoul au Séminaire International 06/07 novembre 2013 Institutions, gouvernance et développement économique des pays du Maghreb organisé par l'Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen en collaboration avec la fondation allemande Hans Seidel

1.- Problématique :

institutions et bureau

[...] le bureau comme l'a montré le grand sociologue Max Weber est nécessaire au fonctionnement de toute société, étant au service des citoyens et de l'économique mais ne doit en aucune manière s'ériger en pouvoir bureaucratique autonome. Faute de quoi puissance de la bureaucratie, aboutira à l'inefficacité des institutions et des différentes lois votées, si louables soient-elles qui se perdent dans les méandres des bureaux. Le pouvoir bureaucratique sclérosant a ainsi trois conséquences nuisibles au développement en Algérie : une centralisation pour régenter la vie politique, sociale et économique du pays ; l'élimination de tout pouvoir rival au nom du pouvoir bureaucratique ; la bureaucratie bâtit au nom de l'Etat des plans dont l'efficacité sinon l'imagination se révèle bien faible...

2.- Comment définir la sphère informelle ?

Depuis 1971, date de naissance du concept de « secteur informel » marqué par les travaux de Keith Hart au sein du Bureau international du Travail (BIT), [...] Jusqu'aux années 1970, on qualifiait les activités qui échappant à la statistique de l'Etat, d'activités noires : marché noir, travail au noir. Depuis, un certain nombre de qualificatifs ont fleuri pour désigner de telles activités : marché parallèle, informelle, économie souterraine, immergée, non administrée, fantôme. Cependant, à y regarder de plus près, on constate un usage différencié des qualifications selon la catégorie que l'on veut qualifier : on parlera plus volontiers de prix parallèles que de prix souterrains, de travail au noir que de travail informel...

3.- Evolution de la sphère informelle en Algérie

...Nous avons deux périodes, la première pouvant aller jusqu'en 1986/1987 avec la gestion administrative centralisée qui avait consacré le système de l'État-providence [...] et la période de 1986 à nos jours avec le point culminant

de 1994 date du rééchelonnement et de l'ajustement structurel, étant toujours dans cette interminable transition ni économie de marché concurrentielle, ni économie administrée expliquant d'ailleurs les difficultés de la régulation politique, sociale et économique. Durant la première période, l'Etat fixe les prix, les salaires, le taux d'intérêt, le taux de change d'une manière administrative. Pour preuve on distribue des bénéfices même aux unités déficitaires et nous avons un quasi monopole sur toutes les activités... Pour la seconde période non achevée, [...] caractérisée par une libération des prix et la levée du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur qui expliquent pour beaucoup les changements qui ont lieu dans l'économie informelle, changements sans la mise en place de nouveaux mécanismes de régulation dans la mesure où en économie de marché la fonction de l'Etat régulateur est stratégique.

Les pays de l'ex-camp communiste ont connu le même phénomène, nous assistons à l'extension de la sphère informelle où nous avons le prix fixé par l'Etat bas dont bénéficient une minorité qui devant également la rareté de l'offre nous trouvons ces mêmes marchandises sur le marché parallèle au prix du marché donnant des rentes de situation à une frange de monopoleurs issus du secteur d'Etat.

4.- Quel est le poids de la sphère informelle ?

L'Office national des statistiques (ONS) a par ailleurs mis en relief le 20 juillet 2010 relatif à une enquête où la moitié de la population occupée n'était pas affiliée à la sécurité sociale, soit un taux de 50,4% de l'ensemble des travailleurs occupés. Et que 69,1% des salariés non permanents et 80,1% des travailleurs indépendants n'étaient pas affiliés à la sécurité sociale durant la même période. Plus précisément [...] précisant que 80% des transactions commerciales se font sans aucune facturation, alors que 70 à 80% des transactions utilisent le « cash », comme moyen de paiement. Et que près de 900 000 sur les 1,2 million de commerçants inscrits au CNRC ne

payent pas leurs cotisations à la Casnos et que l'approvisionnement des 2/3 de la population provient de la sphère informelle

5.- La sphère informelle et la politique socio-économique

... Que l'on visite bon nombre d'anciennes zones industrielles (Est, Centre, Ouest ou la zone de Ghardaïa) et l'on constatera que bon nombre d'anciennes usines se sont transformées en aire de stockage expliquant d'ailleurs le dépérissement du tissu productif où l'industrie représente à peine 5% du produit intérieur brut. La raison essentielle sont les contraintes d'environnement : bureaucratie pour plus de 50%, un système financier administré, (plus de 90% des crédits octroyés sont le fait de banques publiques), un système socio-éducatif inadapté et enfin l'épineux problème du foncier. A cela s'ajoute du fait de l'ancienne culturelle, une méfiance vis-à-vis du privé tant local qu'international.

la sphère informelle contrôle quatre segments-clefs : celui des fruits et légumes, de la viande, celui du poisson pour les marchandises locales et pour l'importation, le textile – chaussures. Avec la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité car il s'agit d'analyser les liens entre l'accumulation, la structuration du modèle de consommation et la répartition des revenus par couches sociales, enquêtes inexistantes en Algérie,

6.- Liens entre la sphère informelle et la gouvernance

De cette analyse je tire trois conclusions. Premièrement. L'intégration de la sphère informelle au sein de la sphère réelle ne peut relever d'un seul département ministériel, devant impliquer les différents départements ministériels (présidence, chefferie du

gouvernement, services de sécurité, tous les départements ministériels dont les finances, la justice, l'intérieur etc.) et ce, avec la participation réelle des segments de la société civile. Deuxièmement. La nécessité d'une symbiose entre le concret abstrait (la formalisation) et le réel, c'est-à-dire la représentation. Lorsque le droit ne fonctionne pas, rien d'autre ne fonctionne avec les

risques d'autoritarisme et d'abus qui pénalisent surtout les couches les plus défavorisées. [...] Troisièmement. Restaurer à l'Etat régulateur son rôle de planificateur stratégique loin du modèle centralisateur bureaucratique, se fondant sur le dialogue permanent et le contrat (réhabilitant le management stratégique) devant penser à l'articulation Etat-marché

au sein d'une économie décentralisée, l'Etat n'étant fort que par sa moralité, c'est-à-dire respectant le Droit.



06 Novembre 2013

Le président du Conseil national de la concurrence

« La concurrence est difficile

lorsque 60% de l'économie est dans l'informel »

K. Daghefli

La concurrence est difficile « lorsque 60% de l'économie est dominée par l'informel », a déclaré, hier, Amar Zitouni, le président du Conseil national de la concurrence, à l'ouverture d'une journée d'étude sur « la concurrence et son impact sur la croissance, la lutte contre la pauvreté, l'innovation ». Une rencontre animée, au siège d'Algex, à Alger, par Bruno Lassere, président de l'Autorité française de la concurrence, en présence de cadres des ministères du Commerce et des Finances. Pour Amar Zitouni, il est impératif que le Conseil de la concurrence, « mis en veilleuse pendant dix ans, retrouve la plénitude de ses moyens ». Le Conseil de la concurrence, ajoute-t-il, devra « sortir de l'anonymat dans lequel il a été plongé ». Il a été installé en janvier dernier seulement et se propose de « faire avant tout dans le préventif au lieu du répressif », allusion aux multiples injonctions et amendes qu'il peut infliger aux opérateurs qui ne respectent pas la concurrence.

Ses responsables tablent donc sur la sensibilisation du citoyen et des partenaires sur « les avantages d'une concurrence loyale ». C'est le deuxième thème mis en débat après une première journée d'étude organisée en juillet dernier consacrée à la question de « l'abus de la position dominante dans le droit de la concurrence algérien ». « L'idée de la concurrence et de la croissance nous a été inspirée par le dernier forum sur la concurrence organisée par la Cnuce à Genève » et dont les recommandations ont insisté sur les relations entre ces éléments (la croissance et la concurrence, ndlr) et leur impact sur « la création d'emploi et la lutte contre le chômage », explique-t-il. C'est donc « un thème d'actualité

puisque l'Algérie essaie d'être au rendez-vous de la croissance », souligne un autre membre du Conseil de la concurrence.

Un accord de formation avec les Français :

Bruno Lassere a précisé que les deux institutions, algérienne et française, vont conclure, d'ici la fin de l'année, un accord qui portera sur la formation des rapporteurs, estimant que l'Algérie a un arsenal juridique en matière de droit à la concurrence



qui « n'a rien à envier aux autres pays », mais qu'il va falloir « le mettre en pratique », d'où « les pressions qu'il faudrait surmonter ». Le Conseil devra s'attaquer aux grands groupes, plus particulièrement ceux du secteur public, qui ont des « situations avantageuses » et « c'est là que l'on appréciera son courage et sa crédibilité » vis-à-vis des autres partenaires, a souligné le conférencier. Pour ce dernier, la concurrence introduit « la compétitivité par le mérite en innovant pour améliorer la qualité des produits et services ». Elle s'adresse aussi bien au secteur privé que public, car il y a, aussi bien en Algérie qu'en France, des « entreprises qui ont pu bénéficier de situation de rente ou de

monopole et qui n'ont pu les inciter à être productives ». Ces questions de situation dominante sont « parmi les sujets les plus délicats qu'aura à traiter le Conseil de la concurrence », a précisé l'intervenant. Cet exercice, l'autorité française a eu à le pratiquer pour imposer la concurrence face à de grands groupes publics tels que France Télécom pour la téléphonie mobile, la SNTF pour le transport, EDF pour l'électricité. Enfin, pour rassurer l'opinion publique sur les effets positifs de la concurrence, M. Lessere dira que celle-ci avait fait perdre à certains des pertes d'emplois par la fermeture d'usines alors que ce n'était pas vrai, citant l'exemple du Japon où elle a permis à des entreprises de s'imposer sur le plan international. A contrario, le gel de la loi anti-trust aux USA n'a pas permis à ce pays de surmonter la crise. Sur le plan de la démarche, le président de l'Autorité française de la concurrence conseille à ses homologues algériens de ne pas « attendre les plaintes » des particuliers pour agir mais de choisir les secteurs à prendre en charge pour examiner les conditions de fonctionnement des jeux de la concurrence, comme le médicament, les transports, etc.



21 Octobre 2013

Bellache Youghourta, maître de conférences

« L'économie souterraine est plus grave que l'informel »

Hamid Mohandi

Le cadre institutionnel actuel favorise les PME à exercer en marge de la légalité eu égard au poids élevé de la formalisation. Alors, comment peut-on encourager ces entités à rejoindre la sphère formelle ?

Absolument. Le cadre institutionnel est contraignant pour les petites entreprises. Mais déjà avec leurs structures et leurs statuts de PME, ces entités ne peuvent pas faire face aux différentes charges. Egalement, elles ont du mal à écouler leurs produits sur le marché. L'Etat pourrait les aider en leur facilitant, par exemple, l'accès aux marchés publics et c'est de cette façon qu'on peut les amener à intégrer le secteur formel. Il est primordial de signaler aussi le faible niveau d'instruction des intervenants dans ce secteur qui, dès lors, ignorent ce que pourrait leur rapporter la légalité. A titre d'exemple, une entreprise qui s'enregistre peut bénéficier d'avantages fiscaux, de crédits bancaires à taux bonifiés, elle a droit à la publicité, etc. Si on veut favoriser l'intégration de ces entreprises dans le secteur formel, il faut des actions de communication et de sensibilisation. D'autant plus qu'on a affaire à des acteurs à faible niveau d'instruction. Comment trouvez-vous les méthodes entreprises par les pouvoirs publics en matière de lutte contre l'informel ? Moi, je dirais que les pouvoirs publics n'ont pas tenté de faire face efficacement à ce segment. Ils ont toujours eu une position ambivalente, tantôt c'est la répression et tantôt c'est l'accompagnement.

L'informel fausse le jeu de la libre concurrence par rapport aux activités légales, il porte préjudice à l'économie nationale. Lorsque nous vous écoutons, nous avons le sentiment que la seule manière de lutter contre ce phénomène est la sensibilisation et l'encadrement et non la manière répressive. Qu'en pensez-vous, à défaut de l'échec de l'encadrement ?

Personnellement, je suis contre la politique d'éradication. Car, à mon avis, le secteur informel n'est pas un secteur homogène, ce n'est pas un bloc monolithique. Il y a plusieurs et différents segments, à l'instar des femmes qui travaillent à domicile pour contribuer à la subvenir aux besoins de leur ménage. Souvent, ces femmes font de la sous-traitance que ce soit en production ou en services pour les commerçants formels. Ce segment répond à une demande sociale et économique. Et je dirais, dans ce cadre, que l'informel est lié aussi à la précarité dans laquelle se retrouvent ces femmes, car il y a ceux qui font un focus sur l'informel spéculatif qu'on doit éradiquer. Il s'agit de ces entreprises disposant de registre du commerce, mais qui paient uniquement une partie de l'impôt, une partie des cotisations sociales et autres divers règlements et décident délibérément de contourner l'autre partie. C'est-à-dire qu'elles pratiquent la fraude fiscale. Ce segment doit être éradiqué. C'est pour cela qu'il est impératif de mener des actions ciblées et différenciées selon les segments de ce secteur informel. Pour revenir sur l'autre moitié de votre

question, effectivement, il y a beaucoup d'entreprises activant dans le secteur formel qui se plaignent de la concurrence déloyale du secteur informel, mais il est nécessaire de préciser que ce secteur abrite des activités de subsistance. Ces gens n'ont pas d'autre choix que d'exercer cette activité pour survivre. Dès lors, je dirais que le vrai problème, à mon sens, n'est guère l'économie informelle. Ce qui pose réellement problème, c'est l'économie souterraine.

Pouvez-vous nous expliquer quelle est la différence entre l'économie informelle et l'économie souterraine ?

Il y a une différence très importante entre ces deux économies. L'économie informelle concerne les activités essentiellement de subsistance qui sont exercées, non pas avec une volonté délibérée d'échapper à la réglementation, mais parce qu'il y a pas d'autre choix, car si ces gens veulent avoir un revenu suffisant pour la survie de leur activité



et répondre aux besoins de leurs ménages, ils sont obligés de contourner la réglementation fiscale. Par contre, l'économie souterraine regroupe des activités qui sont exercées avec une volonté manifeste d'échapper à l'impôt, aux cotisations sociales ou aux divers règlements. Il y a beaucoup d'entreprises en bonne santé économique, mais qui pratiquent la fraude fiscale en surestimant leurs charges ou en sous-estimant leur effectif afin de payer moins d'impôts et de charges. D'ailleurs, celle-ci est plus grave que le secteur informel. En conséquence, il faut lutter contre l'économie souterraine et l'éradiquer, accompagner le secteur informel par des mesures incitatives en simplifiant la fiscalité et les procédures réglementaires, en agissant sur la formation et en facilitant l'accès aux financements pour l'intégrer dans le cadre formel de l'économie.

17 Avril 2012

L'Éconews
L'Info économique et financière en continu

L'autre défi qui attend le gouvernement pour 2014 : L'informel, ce secteur qui gangrène l'économie

Amine Meslem

Selon une enseignante américaine de sciences politiques à l'université de Philadelphie et spécialiste du Maghreb, dans une conférence donnée à Alger courant 2012, se basant sur des données de la banque d'Algérie, l'économie informelle brasserait 50% de la masse monétaire en circulation soit 62,5 milliards de dollars.

L'Autre défi que doit relever le gouvernement durant l'exercice 2014, c'est de tenter d'atténuer un tant soit peu les méfaits du secteur informel en Algérie. Ce fléau a pris des proportions alarmantes ciblant de larges pans de la sphère économique du pays. Selon une enseignante américaine de sciences

grandes entreprises privées qui regroupe environ 499 entreprises. Tout se traite en cash, alors que le fondement d'une économie saine se fonde sur le crédit et le contrat, expliquant en garde partie la corruption qui freine le développement du tissu productif. « Dans ce cadre la banque d'Algérie, pour lutter contre cette intermédiation financière informelle, devrait dynamiser l'agrément de banques mixtes à l'étranger pour canaliser l'épargne de l'émigration, des bureaux de change privés locaux », a souligné l'expert financier Mebtoul. Sur 46 bureaux de change agréés, 18 ont rendu l'agrément du fait que la marge sur les transactions fixée à 1%

appartements et villas dans la péninsule ibérique, en France et certains aux USA et en Amérique latine sans compter les paradis fiscaux », constate-t-il. C'est un choix de sécurité dans un pays où l'évolution des prix pétrolier est décisive. S'il n'y avait pas de pétrole et de gaz, et les réserves de changes, l'euro s'échangerait à 300 ou 400 DA. Mais une des raisons du développement de la sphère informelle sont les subventions. L'Algérie subventionne indirectement tous les pays au frontières un grand nombre de produits de première nécessité, comme les céréales, l'eau et le lait, l'électricité et le carburant sinon le taux d'inflation officiel dépasserait les 10/15%. Mais avec une très profonde injustice sociale, celui qui gagne le SNMG au chef d'entreprise national ou étranger, bénéficient des prix subventionnés, n'existant pas de système ciblé de subventions. Outre cette disparité dans l'octroi du soutien de l'Etat, il faut remarquer l'opacité dans la gestion des transferts sociaux qui sont passés de 245 millions de dinars en 1999, à 1200 milliards de dinars en 2011, à 1400 milliards de dollars selon les loi de finances 2012/2013 et 1 603,2 milliards de dinars en 2014, Selon le Ministre des finances algérien, la dépense sociale budgétisée représente pour 2012/2013 une moyenne d'un quart du budget de l'Etat et 13% du PIB national. Ce taux atteindrait les 30% du PIB si on incluait les subventions non budgétisées (dont les produits énergétiques, les plus subventionnés dans al région MENA). Ces subventions expliquent le gaspillage des ressources rares et également les fuites de produits hors des frontières, et les mesures administratives ne peuvent qu'être ponctuelles supposant de nouveaux mécanismes de régulation.



politiques à l'université de Philadelphie et spécialiste du Maghreb, dans une conférence donnée à Alger courant 2012, se basant sur des données de la banque d'Algérie, l'économie informelle brasserait 50% de la masse monétaire en circulation soit 62,5 milliards de dollars. Ces données sont corroborées par la banque d'Algérie où prenant en compte les données de sa note « Amélioration de la circulation de la monnaie fiduciaire en 2012 et 2013 », la masse monétaire M2 (monnaie fiduciaire et dépôts bancaires) étant passée de 25% en 2010 à 25,9% en 2011 pour atteindre 26,7% à fin 2012. Selon un document du Ministère du commerce algérien, il existerait 12.000 sociétés écrans avec une transaction qui avoisinerait 51 milliards d'euros soit 66 milliards de dollars, plus de quatre fois le chiffre d'affaires de toutes les

est faible, mais 9 demandes sont en instruction, la Banque d'Algérie devant bientôt revoir sa réglementation et porter ce taux à 5% pour donner « un nouvel élan » à cette activité. Car, explique cet économiste, sur le plan strictement économique, la monnaie constitue avant tout un rapport social fonction du niveau de développement économique et social, traduisant la confiance ou pas entre l'Etat et le citoyen, le niveau de confiance économique se détériore suivant le niveau de l'inflation. « Pour se prémunir contre la détérioration du dinar algérien, l'Algérien ne place pas seulement ses actifs dans le foncier, l'immobilier ou l'or, mais une partie de l'épargne est placée dans les devises. De nombreux Algériens profitent en effet de la crise de l'immobilier, notamment en Espagne, pour acquérir

Les Subsahariens investissent le marché informel de l'emploi

Ziad Salah

De temps à autre, les échos des rixes entre Africains et Algériens, tous des «porteurs», parviennent à briser le black-out observé autour de tout ce qui se rapporte à ces «réfugiés» de la misère et des guerres civiles. Acculés, ils se découvrent et investissent le marché de travail informel. Là, ils se heurtent au racisme ordinaire, dont nos grands-pères et encore nos jeunes en pâtissent sous d'autres cieux.

Depuis des semaines, des nouveaux arrivants sont venus grossir les rangs des journaliers, des porteurs, cette «armée de réserve» tant décrite dans la littérature marxiste du dix-neuvième siècle, avec cette particularité : la couleur sombre de leur peau. Pareille aux Algériens, dont la plupart viennent des autres wilayas, ils se dispersent en petits groupes aux alentours du rond-point dit «Bouchikhi». Ils attendent un éventuel recruteur pour charger et décharger les camions de ciment ou autres matériaux de construction. Certains ne daignent pas effectuer des petits travaux de maçonnerie ou autres. Ils ont déjà assimilé les techniques de l'emploi : dès qu'un engin s'arrête, ils accourent vers lui pour proposer leurs bars. Dans cet univers, la volonté de survivre prend le dessus sur d'autres sentiments et valeurs humaines. En tout cas, il est presque indécent d'évoquer la solidarité entre déclassés sociaux. L'attente peut durer des heures ou des jours. Steve, un Camerounais qui a occupé des postes de travail valorisant dans son pays, reconnaît que, certains jours, «je mange grâce à la charité de certains bienfaiteurs».

Comparativement aux Algériens, ces travailleurs ne bénéficiant d'aucune attache dans leur pays hôte tiennent à leur apparence. Ils sont tous munis d'un sac ou d'un sachet plastique où ils conservent leur tenue de corvée. Malgré leur dénuement, ils apparaissent moins débrayés que ceux venus des alentours et dont certains ont des foyers et des épouses pour veiller à leur entretien. Quand ils peuvent se permettre un soda ou une quelconque consommation, ils s'attablent sur la terrasse d'un café pas loin de ce rond-point, ressuscitant le fameux «maoukaf» de l'époque coloniale où les colons venaient sélectionner les bras à embaucher dans leurs fermes. Ils sont facilement abordables et reconnaissent qu'ils se trouvent dans une situation irrégulière en Algérie. Ce qui les fragilise davantage, explique un Subsaharien. Ils souffrent aussi des préjugés faisant d'eux des experts presque nés dans le trafic des faux billets qui leur collent à la peau. «Croyez-vous que je serais ici si j'étais un faux-monnayeur?», nous lance l'un d'eux. Certains n'éprouvent aucune gêne à évoquer des sujets de nature politique. Ils sont très préoccupés quant à la stabilité de l'Algérie. «Avec toutes les difficultés que

nous rencontrons ici, l'Algérie est finalement le seul pays où nous pouvons fuir». Fuir, veut dire dans leur bouche, un pays en proie à la guerre civile et aux coups de force répétitifs. A cause du handicap de la langue, ils n'ont aucun contact avec ceux qui les considèrent comme des concurrents et qui les observent de loin avec un œil malveillant. C'est vrai que leur situation ne leur permet pas de négocier correctement leur embauche. Un chauffeur de taxi qui a fait appel à leurs bras nous dira qu'il les a payés 2.000 DA, alors que des concitoyens à lui ont exigé pour la même tâche 5.000 DA. Ces Subsahariens sont conscients qu'ils sont perçus comme des «casseurs» des prix. «Que peut-on faire dans un marché informel où l'offre de travail est rarissime?», s'interrogera Steve. Notre interlocuteur se défend que



lui et ses semblables «ramassent» les restes de ce que les Algériens n'acceptent pas. «Des fois, devant leur hargne, nous sommes obligés de se retirer et attendre qu'ils soient servis», ajoute-t-il. L'image est digne des documentaires sur le règne animal que diffusent certaines chaînes de télévision. Du côté algérien, on admet que ces Subsahariens, exactement comme

eux, sont obligés de gagner de cette manière ingrate leur pitance. Ceux avec qui nous avons pu avoir des brins de discussion se réfugient dans le discours religieux. «Finalement, celui qui nous a créé est en mesure de nous assurer à nous et à eux notre pain quotidien». Mais, vite, on verse dans les clichés et les accusations. «Les Noirs sont là aussi pour voler», nous lance un homme dans la quarantaine, bruni par le soleil. «L'autre jour, un Chinois venu chercher la main-d'œuvre a été délesté de son téléphone mobile et son porte-monnaie», ajoute-t-il sur un ton de défi. Un autre n'ira pas par trente-six chemins : «Déjà ici nous, enfants du pays, nous avons du mal à trouver du travail pour pouvoir nourrir nos enfants, et là nous sommes concurrencés par les autres». Par «les autres», il entend les Subsahariens et même les Marocains. Il refuse nos comparaisons avec «les clandestins algériens» en Espagne et ailleurs qu'eux aussi sont mal perçus par les chômeurs espagnols, portugais ou français. En tout cas, l'arrivée de ces nouveaux porteurs sur ce marché réjouit plus d'un. «Les nôtres ne travaillent pas», nous lance un camionneur. «Désormais, quand j'ai une charge, je ne fais appel qu'aux Africains. Ils s'interdisent même de fumer une cigarette quand ils travaillent, alors que les nôtres réclament une pause au bout de la première heure de labeur», estime-t-il. Encore un cliché qui a de beaux jours devant lui.

02 Mars 2014

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

Djamila Ben Mustapha

La révélation impromptue de l'existence de nombreux cas de filles enceintes de leur père doit inciter l'Etat, la société civile et toute la société à lever le voile sur ces drames pour que les victimes soient libérées du fardeau de la culpabilité et les criminels démasqués et punis.

Dans le but de montrer qu'il évite les sujets chocs, ne veut pas exploiter, dans un but commercial, les malheurs des citoyens et possède des préoccupations d'ordre déontologique, l'animateur de l'émission de télé-réalité la plus populaire, en Tunisie "Ândimanqollek", Àlaa Chebbi, a révélé au journal Kapitalis qu'il avait été contacté par 11 filles enceintes de leur père qui voulaient parler publiquement de leur drame, mais qu'il avait refusé: «*Ce sont des sujets tabous et qui choquent. Nous préférons ne pas les traiter, tellement ils sont sensibles*», a-t-il dit.

Silence complice de la société et impunité pour les agresseurs

C'est, donc, dans ce contexte, qu'il a donné cette information énorme, explosive. Et la fenêtre qu'il a ouverte sur cette réalité terrible, il a vite fait de la refermer. Or, le problème, pour nous tous, est le suivant, après le dévoilement brutal de ces déviances souterraines et tragiques, au plus haut point: pouvons-nous faire comme si nous n'avions rien entendu, qu'il s'agissait d'un drame, parmi d'autres?

Notre société qui se veut traditionaliste et exigeante, sur le plan moral, serait-elle, justement, celle qui tiendrait le plus, à méconnaître et couvrir, par peur du scandale, les actes les plus immoraux qui s'accomplissent en son sein? Devons-nous comprendre, par-là, qu'il y a deux sortes de drames: ceux dont on peut parler, et d'autres, maudits, qui réalisent le paradoxe de causer les dégâts humains les plus destructeurs, tout en assurant, la plupart du temps, l'impunité, aux criminels qui les commettent? Nous aurions pu espérer assister, à la suite de ces révélations, à un grand branle-bas de combat, dans notre pays, à une mobilisation générale des institutions de l'Etat, comme de la société civile, pour qu'elles fassent, immédiatement de ces cas, une cause nationale, et aillent, vite, porter secours aux victimes. À notre connaissance, aucune réaction visible n'a été constatée. Or, une société qui accepte, sans rien faire, que de telles transgressions aient lieu, dans ses tréfonds, devient criminelle, à son tour, pour cause de passivité, de complicité, et, nous sommes tous, concernés. Les deux ministères de la Femme, puis, de la Justice, ainsi que les diverses associations féminines devraient réagir, immédiatement, pour prendre en charge ces 11 cas d'inceste – partie, pourtant, seulement, visible de l'iceberg. Et ne dites, surtout, pas que la société a assez de problèmes, comme cela, pour devoir s'y intéresser! Car ce qui est en cause, ce ne sont pas des dégâts d'ordre économique, par exemple, ce sont des dégâts d'ordre humain, pires que la torture – à moins d'être considérés comme sa forme la plus terrible: le sentiment de vivre la plus grande des transgressions –, pires, même, que le viol.

La loi des violeurs détruit les violées

Rappelons-nous, à ce propos, le cas de la jeune fille violée par deux policiers. Avant le drame, elle avait tout pour

avoir une vie réussie : une famille sans problèmes, un travail, un fiancé. Le drame d'un soir se produit, et tout bascule. Malgré la grande solidarité qui lui a été manifestée, parallèlement, certes, au scandaleux procès qu'elle a subi pour «attentat à la pudeur», avant même, ses violeurs – dont le procès traîne – et qui réside dans le fait que la victime, loin d'avoir été reconnue comme telle, a été considérée comme coupable, voilà que sa vie est bouleversée de fond en comble. Elle s'installe en France et, affirme, dans un journal, sous couvert d'anonymat, qu'elle et sa famille sont détruites, qu'elle n'a plus envie de se marier, d'avoir des enfants, que la seule chose qui la libérerait, un peu, ce serait de voir ses violeurs condamnés par la justice, et que si cela n'avait pas lieu, elle était prête à les tuer!

Qu'en est-il, maintenant, des drames dévoilés par l'animateur d'Et tounsia TV? Il s'agit de victimes qui l'ont, elles-mêmes, contacté et qui étaient prêtes à en parler. Imaginons l'épreuve terrible à laquelle elles allaient se soumettre: il est, déjà, difficile d'en parler à un juge. Comment le faire, à l'antenne, devant des millions de téléspectateurs, sans ajouter un traumatisme à un autre? Et puisqu'elles ont fait le pas salvateur de vouloir dénoncer le criminel, si familier, pourquoi ne pas aller s'adresser à la justice, démarche plus discrète et plus efficace, puisqu'elle va conduire une probable sanction? La transgression, dans ces cas, est maximale car il s'agit, non de viol, mais d'inceste, non d'un acte violent perpétré, une seule fois, mais, pendant des années, par la personne qui est censée, le plus, les défendre, sur des petites filles persuadées, par leurs bourreaux, que si elles en parlaient, le ciel s'écroulerait sur leur tête.

Quid des enfants nés de rapports incestueux ?

Pire, encore, ces victimes sont enceintes. Quel va être le statut de ces enfants qui vont bouleverser le système, si bien rangé, de la parenté, eux dont le drame est d'avoir, sans y être pour rien, un père qui est, en même temps, un grand-père, une mère qui est, en même temps, une sœur et des oncles et des tantes qui sont, en même temps, des frères et sœurs?

Si justice n'est pas faite, que ces affaires sont étouffées, puis, qu'un suivi psychologique n'est pas assuré aux victimes, imaginons, un moment, la vie de ces jeunes mortes-vivantes, détruites, de l'intérieur et, ne nous étonnons pas qu'elles sombrent dans la dépression permanente, ou qu'elles soient tentées par le suicide.

Il est temps que des mesures soient prises, non seulement, pour punir ces pères indignes, mais pour penser à une politique de prévention possible, de protection plus efficace des enfants. Car, si notre solidarité ne se manifeste pas, à cette occasion, ce qui est en jeu, devant l'extrême gravité des crimes commis, c'est notre qualité, même, d'être humains : méritons-nous d'être désignés, de la sorte, si nous nous bouchons les oreilles, une fois ces horribles faits appris, et retournons à notre vie quotidienne, comme si de rien n'était?

30 Novembre 2013



Algérie: élection du président, Bouteflika favori

Les Algériens ont commencé jeudi à élire leur président lors d'un scrutin a priori sans surprise, le sortant Abdelaziz Bouteflika apparaissant comme le favori malgré ses ennuis de santé...

Après avoir entretenu un certain suspense, la presse semblait déjà se résigner à une reconduction inéluctable de M. Bouteflika pour un quatrième mandat de cinq ans...

Sur le terrain, plus de 260.000 policiers et gendarmes ont été déployés pour assurer la sécurité de près de 23 millions d'électeurs appelés à voter dans 50.000 bureaux en faveur de l'un des six candidats en lice, dont l'ex-Premier ministre Ali Benflis et une femme, la députée trotskyste Louisa Hanoune. A Alger, certains policiers étaient armés de kalachnikov ou de fusils à pompe.

Les bureaux de vote ont ouvert en présence de représentants de chaque candidat. Le chef de bureau devait ouvrir les urnes transparentes pour montrer qu'elles étaient bien vides.

M. Bouteflika, qui souffre de séquelles d'un AVC subi il y a un an ayant réduit ses capacités d'élocution et de mobilité même après trois mois d'hospitalisation en France, n'a pas mené lui-même campagne, laissant sept proches sillonner le pays en son nom. Mais il «accomplira son devoir électoral ce



jeudi à 10H00 (09H00 GMT) à l'Ecole Cheikh Bachir El-Ibrahimi à El-Biar», sur les hauteurs d'Alger, selon un communiqué de son équipe, ce qui constituera sa première apparition publique depuis le 8 mai 2012.

A cette date, il avait laissé croire à une succession ouverte en déclarant que sa génération avait «fait son temps». Le 22 février, il a finalement annoncé sa décision de briguer un quatrième mandat après une lutte au sommet de l'Etat et malgré les doutes sur ses capacités à diriger le pays.

Quarante-huit heures avant l'ouverture des bureaux de vote, il a exhorté les Algériens à se rendre aux urnes.

Le taux de participation sera en effet un des enjeux de la consultation. A la présidentielle de 2009, il était officiellement de 74,11%...

Une coalition de cinq partis d'opposition a appelé au boycottage du scrutin, plaidant en faveur d'une «transition démocratique», tandis que le mouvement Barakat («Ça suffit»), hostile à un quatrième mandat de M. Bouteflika, a estimé que cette élection était «un non-événement».

- Réaction musclée -

Mercredi, la police a empêché sans ménagement une manifestation de Barakat à Alger, préfigurant une réaction musclée des forces de l'ordre si le résultat devait être contesté dans la rue, comme on en a prêté l'intention à Ali Benflis, le principal adversaire de M. Bouteflika, qui a démenti...

Principal rival de M. Bouteflika et connaisseur des affaires du sérail, M. Benflis a fait de cette question un thème majeur. Humilié à la présidentielle de 2004 (6%) par celui dont il fut l'homme de confiance au début de son premier mandat (1999/2004), M. Benflis pense qu'une revanche est à portée de main...

17 Avril
2014



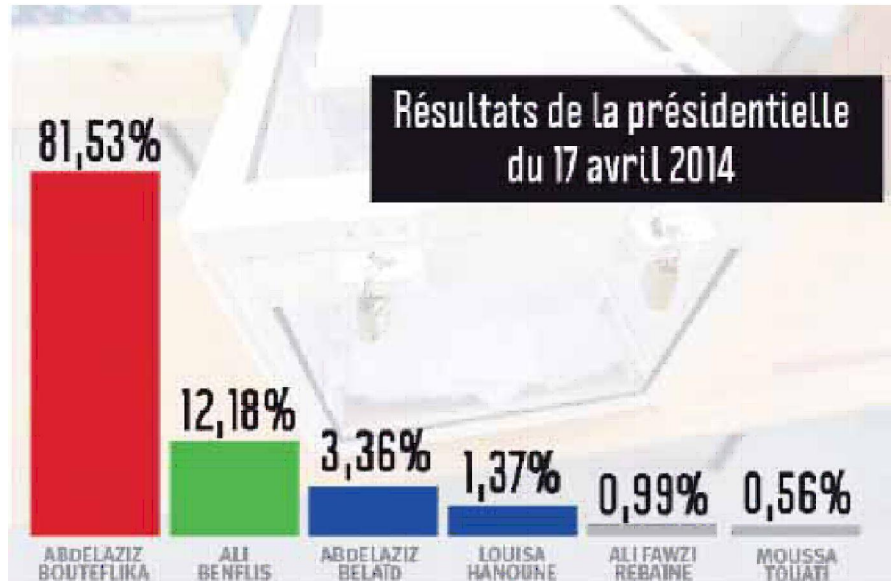
Un fort taux d'abstention et une large «victoire» pour Bouteflika

Selon les chiffres communiqués hier par le ministre de l'Intérieur, plus de 8 millions d'électeurs, sur les 11 millions qui se sont exprimés, ont voté pour Bouteflika.

Madjid Makedhi

Un fort taux d'abstention et un score brejnévien pour Abdelaziz Bouteflika. Le président-candidat, toujours malade, remporte le scrutin présidentiel de jeudi dernier sans faire campagne, avec 81,53% des voix exprimées. Une surprise pour tous les observateurs de la scène nationale qui ont, pourtant, constaté sur le terrain le rejet de l'option du 4e mandat et des émissaires du chef de l'Etat qui lui ont fait campagne par procuration. Mais au final, le chef de l'Etat, qui bat tous les records de longévité à la tête du pouvoir en Algérie, est crédité de plus de 8 millions de voix. Il arrive ainsi loin devant son concurrent principal, Ali Benflis, qui a été gratifié de seulement 12,18% des voix (plus de 1,2 million de voix sur un total de 10,2 millions de voix exprimées).

En effet, les résultats du scrutin, annoncés lors d'une conférence de presse animée hier après-midi par le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaiz, suscitent déjà des commentaires. Car selon ces chiffres, les cinq autres candidats n'ont pas réussi à réunir 2 millions de voix. En plus de Ali Benflis, le candidat du Front El



Moustakbal (avenir) arrive à la troisième place avec 3,36% (343 624 voix), Louisa Hanoune ne s'est classée que quatrième avec 1,37% (140 253 voix), Ali Fawzi Rebaïne est crédité de 0,99% (5e avec 101 046 voix) et enfin, Moussa Touati de 0,56% (57 590 voix)...

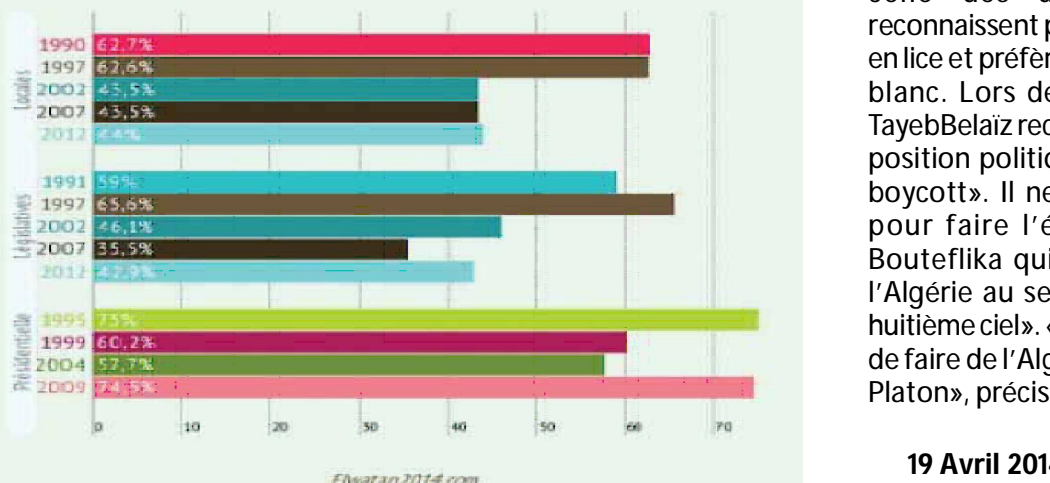
Plus d'un million de bulletins nuls

L'autre fait marquant de cette élection est le taux record

d'abstention et de boycott. Plus de 48% des électeurs (11, 57 millions sur 22,88 millions d'électeurs) ont boudé les urnes. Et c'est une première dans l'histoire des élections présidentielles en Algérie. La majorité des partis d'opposition qui ont boycotté ou n'ont pas participé à cette joute ont, sans nul doute, pesé dans ce scrutin...

L'autre phénomène sur lequel le ministre n'a pas soufflé mot est le nombre important de bulletins nuls : 1 100 000 voix nulles. Ce phénomène, constaté durant les dernières élections législatives et locales, renseigne aussi sur une autre tendance au sein de la société. C'est celle des déçus qui ne se reconnaissent pas dans les candidats en lice et préfèrent glisser un bulletin blanc. Lors de cette conférence, Tayeb Belaiz reconnaît également «la position politique des partisans du boycott». Il ne rate pas l'occasion pour faire l'éloge du président Bouteflika qui, lance-t-il, «a hissé l'Algérie au septième et même au huitième ciel». «Mais il n'a pas promis de faire de l'Algérie la république de Platon», précise-t-il.

LA PARTICIPATION AUX ELECTIONS



19 Avril 2014

El Watan
LE QUOTIDIEN INDEPENDANT

Abdeslam Graine alias Olivier. Sculpteur

«Je rêve d'un sublime jardin de sculptures»

Nadia Agsous

Aujourd'hui âgé de 47 ans, cet artiste est natif de la ville de Béjaïa. De 1986 à 1995, il étudie à l'École nationale supérieure des Beaux-arts d'Alger (option sculpture monumentale) dans l'atelier du professeur Khoudir Boulaïne, diplômé de l'Académie Repine de St-Petersburg. Durant ses études, il milite pour la réforme de l'enseignement artistique. De 1988 à 1991, il est artiste de rue à Alger. Il est initiateur et membre fondateur de la fondation «Asselah» qu'il a quittée aussitôt après. Il a participé à la création de groupes artistiques engagés tels que «Carpe Diem» (expression corporelle) et les «Témoins de la Tragédie» (arts plastiques). En 1997, il quitte l'Algérie pour la France. Il s'installe ensuite en Allemagne et travaille dans son atelier à Cologne. Il expose régulièrement en Allemagne et en France.

Rencontre avec un artiste exilé qui fait de la transgression une vertu créative.

Quels faits marquants retenez-vous de vos années à l'école des Beaux-arts d'Alger ?

Deux événements. Primo, le mouvement étudiant que nous avons fondé de 1993 à 1995 et à travers lequel nous avons élaboré des projets de refonte totale du système d'enseignement des Beaux-arts. Secundo, l'assassinat du directeur de l'école des Beaux-arts, Ahmed Asselah et de son fils, Rabah. Cet événement tragique a porté un coup fatal à notre mouvement... C'est durant la semaine de ce double assassinat que devait avoir lieu le lancement de notre «école parallèle». C'était la stratégie que nous avons adoptée afin de proposer une alternative à l'enseignement existant que nous décriions. Le premier cours alternatif n'a jamais eu lieu. Et cette école continue inexorablement sa descente aux enfers.

Quelles sont vos références en matière d'art et de sculpture ?

Mon professeur, El Khoudir Boulaïne, un maître à l'ancienne qui véhicule les idées d'une école séculaire, demeure mon principal référent. Car son enseignement n'établit pas de rupture névrotique avec l'Art classique. Tous les artistes qui se rattachent à cette pensée me nourrissent davantage. Je pense notamment au peintre russe, Ilya

Répine (1844-1930), dont l'œuvre est un manifeste qui revendique l'immortalité des acquis des artistes de la Renaissance.

Vous semblez très imprégné par la Renaissance italienne. Quelles en sont vos références les plus régnantes ?

Donatello a redonné vie à la sculpture en la libérant du Moyen-âge qui l'avait réduite à un objet de culte sans intérêt. Je séjourne



MATTHIEU LOURDES
linoilouv.skyrock.com

régulièrement à Venise et à Florence où, à la façon des artistes du XVIIIe siècle, j'étudie les Donatello, Michel-Ange, Cellini, le Tintoret et bien d'autres.

Les thèmes de vos réalisations sculpturales ont aussi un lien avec l'Algérie...

On dit souvent que l'Algérie est un pays qui se cherche. En ce qui me concerne, j'ai la certitude que c'est un pays qui se perd. De sa perte et de son tourment, j'ai cherché la substance, la profondeur et la douleur que j'ai sublimées dans le cycle «Incorpore» («un esprit libre dans un corps libre»). La catastrophe des années 1990, les bombes, les morts, les larmes versées, les peurs accumulées, les corps mutilés, les disparus, les déracinés, les traumatismes, les despotismes, la misère, les trahisons, mais également la résistance, la défiance, l'espoir fou, je les ai sublimés dans un affrontement violent et ouvert entre Tanatos et Eros. Carmen, l'opéra de Bizet, m'a fourni la trame esthétique car, dans cet opéra

tragique aux accents andalous, on en sort revigoré et heureux. On y retrouve la dimension baroque et tous les éléments de la tragédie algérienne. Le rôle de l'Art est également de construire du bonheur... en dépit des meurtrissures. Le cycle «Incorpore» s'adresse aux publics de multiples cultures.

Il émane de vos sculptures une idée de défi, un air de liberté qui envahit l'espace...

Par ces formes, je recherche un dialogue avec l'espace et les éléments. Lorsque je crée une forme, je mets l'Homme face au feu, dans l'eau, sur la terre et dans l'air.

Vous avez réalisé une série de sculptures représentant un homme nu et une femme voilée. Votre geste créateur ne revêt-il pas une dimension transgressive ?

La transgression est l'œuvre de ceux qui nous imposent des dieux, des prophètes et nous soumettent à toutes sortes de vérités absolues. Ma transgression s'en libère pour devenir vertu. Etant donné qu'il n'est pas défendu de penser, je ne peux m'empêcher d'imaginer des images que je convertis en formes et ce, quels que soient les risques encourus. Dans cette œuvre, la femme voilée est plus suggestive que l'homme nu... J'ai esquissé cette œuvre à Paris en 1999. Un collectionneur américain l'a récemment acquise, car de son point de vue le voile intégral et la nudité sont soumis à la même interdiction. Ils sont bannis de l'espace public, français notamment.

Comment qualifieriez-vous la culture sculpturale en Algérie ?

On inaugure des façades sans profondeur, alors qu'il n'existe aucune école des Beaux-arts stricto sensu en Algérie ! D'où viendrait cette culture ? Par contre, je constate une culture anti-sculpturale... Dans certaines régions, il est impensable d'ériger une sculpture même abstraite. La sculpture pose la question de l'architecture, de l'urbanisme, de la cité, donc du citoyen, et renvoie à la problématique du projet de société. Dans les années 1990, nous avons œuvré pour la création d'une académie des Beaux-arts à Alger.

Notre combat a connu un frein avec l'assassinat de notre directeur qui d'ailleurs s'opposait à l'idée de notre projet... Ce qui dérangeait entre autres, c'était le recours au «nu» que ce projet artistique impliquait... Nous possédons un sublime et riche héritage sculptural antique (amazigho-romain) et colonial qui pourrait servir de socle pour créer une grande école à l'échelle de l'Afrique. Mais l'Algérie... s'interdit de voir grand et reste bloquée à l'image de ce que le colonialisme en a fait... En adoptant la fontaine «Ain Fouara», érigée par la France coloniale, devenue par le génie populaire une icône staïfia, les Sétifien(-ne-s) donnent une leçon magistrale à tous ces tuteurs artistes... qui veulent verticalement définir l'Art. C'est absurde, car il faut tout expérimenter.

Vous êtes l'auteur de stèles en hommage à des personnalités algériennes. Quelles sont les motivations de votre démarche ?

A l'évocation de ma Kabylie natale, des visages et des paysages imprégnés de douceur m'envahissent et je pleure, car je ressens leurs douleurs. Je retransmets ces douleurs à travers des représentations de personnages adorés pour leurs talents artistiques et leurs engagements pour la culture amazighe. Dans une optique de renaissance, je rêve d'un sublime jardin de sculptures où seront rassemblés les personnages et les mythes qui forgent cette culture interdite. Pour mieux en parler, je projette de mettre en scène mes sculptures à travers une œuvre scénique. L'idée est née lorsque j'ai

présenté le buste en bronze de mon ami, feu Abderrahmane Bouguerrouh, au théâtre de Tizi... : dans le noir, la voix granite d'Ahmed Benaïssa et celle chantante de Djamel Allam déchiraient le silence par la lecture d'une oraison funèbre... Progressivement, le buste en bronze apparaissait dans un clair-obscur caravagesque (Ndlr : de Caravage, peintre italien, 1571-1610). Les personnes présentes dans la salle avaient l'impression d'avoir vu un personnage vivant plutôt qu'un buste sur scène... Je suis sur le point de concrétiser un rêve : la finalisation d'une statue en bronze de l'illustre Mouloud Mammeri pour la commune d'Ath Yenni.

22 Février 2014 **El Watan**
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Hocine Ben : un slameur dans le 9-3

Nadir Dendoune

De retour d'une tournée en Algérie, l'acteur-slameur Hocine Ben confie son attachement au département où il a grandi, celui de Seine-Saint-Denis.

Le gars, sorte de gavroche de la banlieue..., tout juste la quarantaine, ne quitte jamais son béret et son écharpe blanche. Il parle d'une voix posée, une voix qu'il a apprise avec le temps à adoucir. « Je sais, ça va faire cliché de dire ça, mais le slam a tout changé pour moi. » Hocine Ben est né... vit encore à Aubervilliers, et hésite toujours, un peu moins depuis qu'il est papa d'une petite fille, à quitter cette banlieue populaire aux portes de Paris. D'ailleurs, dans son texte Au Bercail, il dit : « Aubervilliers ! Dis-moi pourquoi je suis encore dans tes murs ? T'entends pas mes prières ? Dis-moi, t'entends pas mes murmures ? C'est pas que je me lasse de toi, mais le monde est vaste et le monde m'appelle ! Auber je t'ai déjà prévenu, un jour je manquerai à l'appel ! », « Je me suis enfin libéré de ce poids, de cette culpabilité. J'avais l'impression que si je partais, je quittais le navire, mais j'ai compris qu'on pouvait agir en vivant ailleurs. » Hocine Ben agit en sillonnant le monde avec des textes engagés et poétiques... depuis qu'il a découvert le slam. « En 1999, j'étais dans une salle d'attente d'un médecin et je suis tombé par hasard sur un article. Ça parlait de slam et ça m'a tout de suite parlé. » Avec ses textes, il s'est donc mis à arpenter les salles où les slameurs se réunissent. « À l'époque, ça se faisait surtout dans les bars, les gens prenaient le micro et c'était parti, raconte-t-il. Le slam est resté pendant longtemps underground, c'était l'évolution du rap. »

Ses textes relatent son parcours..., mais aussi ses identités, dont la principale, celle qui vient du 93, le département de Seine-Saint-Denis. « Pour moi, c'est le point commun, je suis banlieusard avant d'être français ou avant d'être algérien. Je trouve qu'on n'a pas encore raconté cette mémoire. Même si ça évolue un peu, il y a encore beaucoup de choses qu'on n'a pas dites. » Comme, par exemple, ce qu'il dit dans La Muselière : « Tu sais, tu peux toujours rénover nos tours, si tu ne rénoves pas ton regard... Mon slam t'attend au tournant pour te raviver la mémoire. Novembre 2005, elles sont encore chaudes les braises... Avoir 20 pages dans les Aurès, en avoir 15 dans le 9-3 ! ». Hocine Ben revient tout juste de sa première... tournée en Algérie, en hommage à ses parents, deux Algériens analphabètes qui ont débarqué en région parisienne à la fin des années 1950. « Ils ont quitté leur petit village, près de Sétif, comme l'aurait fait un Basque quittant Bayonne, pour rejoindre la capitale. L'Algérie était encore française à cette époque. » Bled Runner, ou quinze jours de l'autre côté de la rive, à Alger, Oran, Tlemcen ou Constantine pour dire aux Algériens ce que peut ressentir un « immigré ». « Le public était extra, très réceptif... On laissait la porte de la salle ouverte à chaque concert. Et là, tu avais des rappers locaux, des danseurs, et des beatboxers qui venaient nous rejoindre. » Dernier de sa fratrie, Hocine Ben a souvent le sourire... « grâce à l'amour que m'ont donné mes parents et mes huit frères et sœurs ». Même si la famille ne roulait pas sur l'or : le père, ouvrier, travaille en usine ou sur les chantiers. Hocine Ben a quitté l'école en

seconde. « Heureusement que je n'ai pas tout rejeté du système scolaire ! s'exclame-t-il. J'avais un super prof de français : je lisais la littérature française, et puis à 17 ans, j'ai découvert que «chez nous» aussi il y avait de grands auteurs : Rachid Mimouni, Mouloud Feraoun, Aziz Chouaki, Azouz Begag ou Driss Chraïbi... Il a même représenté la Francophonie à l'étranger, lors d'un concours de slam au Brésil, en 2009. Il s'en est fallu de peu pourtant pour que Hocine Ben prenne un autre chemin. « J'ai fait quelques bêtises, mais rien de méchant. Ce n'est pas une fatalité, quand tu grandis dans un quartier, de devenir délinquant. Mais disons qu'ici tu as le mode d'emploi si tu veux aller dans ce sens-là... » Lui-même a grandi à La Maladrerie, près du fort d'Aubervilliers... « Moi, j'adore cet endroit. Il y a des problèmes de délinquance, en partie liés aux problèmes sociaux qui touchent des familles de plus en plus pauvres, mais il y a une belle solidarité que je n'ai pas retrouvée ailleurs. » Ailleurs, ça pourrait être à Cannes par exemple, où il a passé quelques jours..., avec l'équipe de Rengaine, le premier long-métrage de Rachid Djaidani. Hocine Ben y joue le rôle... d'un flic intègre ! On l'a également vu dans Rue des cités, un excellent film de Hakim Zouhane et Carine May, deux amis d'enfance, sélectionné aussi à Cannes en 2011. Visant un peu plus haut chaque année, Hocine Ben travaille aujourd'hui avec Shani Diluka, une pianiste sri-lankaise. Un projet pour 2013, visant à rapprocher deux mondes. Après Hocine Ben, Hocine Benthoven ?

23 Janvier 2013

JEUNE AFRIQUE

Rencontre autour de l'œuvre d'Abdelkader Alloula

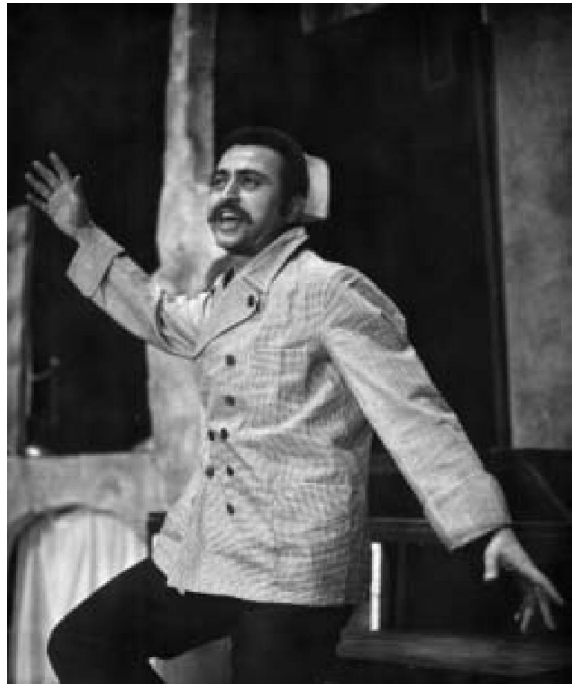
Témoignages sur « l'intellectuel rebelle »

M. EL BEY

Des journalistes et amis du dramaturge sont revenus dans une ambiance conviviale sur le parcours de cet artiste de caractère « affable ». La pléiade d'universitaires...étaient unanimes à reconnaître la particularité de l'œuvre du dramaturge Abdelkader Alloula et son important apport à son art. Ils ont tous soutenu que le défunt avait donné au théâtre algérien une touche particulière qui utilisait le « Goual » comme principal personnage pour faire passer ses messages. Pour le professeur A.Ghrissi, Alloula a un côté intellectuel qui peut être défini comme l'intellectuel organique dans le sens que donne Gramsci au terme. Il est considéré comme un intellectuel rebelle par rapport au pouvoir politique en place. D'ailleurs, il a été parmi ceux qui ont averti sur les risques engendrés par la gestion bureaucratique des affaires de l'État à travers sa pièce « La sangsue » qui a été prémonitoire de ce qui allait

arriver en Algérie. Son théâtre a utilisé un nouveau discours qui a bousculé les idéologies et l'ordre imposé dans une conjoncture marquée par la violence, une position qui a mis sa vie en danger. Le journaliste M. Kali qui l'a beaucoup côtoyé retient de lui sa simplicité et son caractère affable qui, dit-il, forcent le respect chez ses interlocuteurs. Et de relater un souvenir où il lui déclarait, en 1992, que le temps est venu pour qu'on parle au peuple d'amour dans une conjoncture où rien ne reste pour les sentiments et où la parole est confisquée.

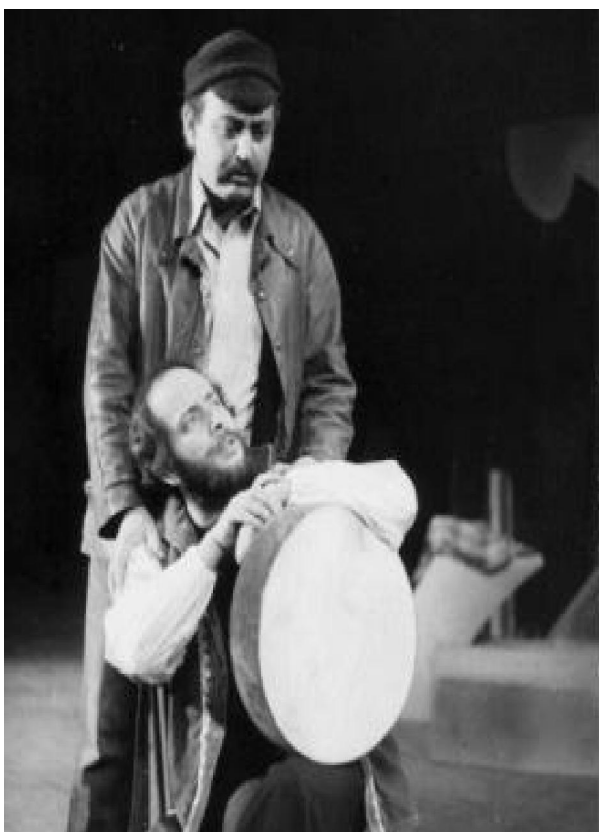
Excellent communicateur, il savait parler avec la presse quand cela est nécessaire, contrairement aux autres qui utilisaient la presse pour faire la promotion de leur image ou pour les besoins de la manipulation de l'opinion. Lorsqu'il était invité à s'exprimer sur un sujet, il le faisait pour donner des explications et des repères sur la situation, car, pour lui, toute déclaration n'est pas que des mots sans importance mais un engagement. Le journaliste et écrivain B. Benachour distingue deux périodes dans l'œuvre de Alloula : celle antérieure à 1994 et celle qui est venue après. En effet, la période antérieure était celle d'une presse apprise par le pouvoir en place même si elle avait de la sympathie pour les pauvres et les exclus, une presse qui parlait des masses populaires comme le faisait Alloula dans ses piè-



ces. La période postérieure à 1994 a mis le dramaturge dans la même tranchée que tous les intellectuels et du monde de la presse. Il n'avait pas peur de faire des déclarations à la presse au péril de sa vie au moment où d'autres se faisaient muets. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, dira encore Benachour, ses œuvres ont eu plus de retentissement après son assassinat et ont été montées et étudiées hors des frontières nationales. Pour Dj. Ghellab, Abdelkader Alloula est un cavalier du théâtre qui a fait aimer le théâtre aux masses grâce au genre de la Halqa ou du Meddah qui sont aussi des moyens qui offrent du bonheur et de la joie aux spectateurs. Certains osent sa comparaison avec Cervantès qui décrit les événements au quotidien, notamment dans son œuvre « Litham » qui a été prémonitoire sur la suite de ce qui a été vécu dans le pays.

LE DROIT DE SAVOIR. LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

01 Octobre 2013



El-Oued ou comment réapprendre à aimer le Sahara

S.S

Le sud de l'Algérie attire les visiteurs aussi bien nationaux qu'étrangers... Mais ces touristes seraient plus nombreux si les conditions de sécurité étaient réunies. Une frilosité est encore ressentie malgré les assurances des pouvoirs publics... La ville d'El Oued se place en bonne position par le flux touristique qu'elle reprend à vivre ces dernières années. La ville aux mille coupoles, comme on aime à la surnommer, n'aura pas usurpé sa réputation de région faite pour être découverte... L'architecture d'El Oued contraste avec les bâtiments et les rues des villes industrialisées, basées sur des standards identiques. A El-Oued, cette grande oasis offre une architecture traditionnelle et édifiée de la main de l'homme, loin de la machinerie de l'architecture moderne. Ici, les bâtisseurs œuvrent avec passion. Ils veulent un travail bien fait, solide et durable. La preuve, c'est que ces coupoles légendaires d'El-Oued datent de plusieurs siècles et restent encore debout et résistent à l'usure du temps. Ces artisans du passé ont ainsi laissé un brillant héritage pour les générations actuelles et futures. Il est bien dommage qu'actuellement la ville d'El-Oued souffre du manque de compétence de ses ouvriers. Située, pourtant, à plus de 600 km d'Alger, la région tombe dans les travers de l'industrialisation avec ses maux. Les métiers d'antan sont maintenant délaissés. Ces artisans étaient pourtant le fer de lance de l'artisanat d'El-Oued. La majorité d'entre eux était des plâtriers. Ils avaient l'art de manier ce matériau avec un génie créateur in-



comparable. Ils alliaient non seulement la solidité de l'édifice mais aussi la valeur esthétique de leur ouvrage. Il subsiste heureusement encore à El-Oued quelques vieux artisans spécialisés dans l'art de manier le plâtre. Ils sont très sollicités dans la ville d'El Oued, parce que maintenant même les habitants de cette ville refusent les habitations modernes sans âme et sans confort, orientant leur préférence vers un retour au passé avec ses empreintes spécifiques au patrimoine architectural singulier d'El Oued. Etre plâtrier des générations passées constitue, aujourd'hui, une situation rentable et rémunératrice. Le métier de plâtrier a été contraint d'évoluer en raison de la venue sur le marché de la plaque à plâtre... C'est, bien sûr, grâce à cette architecture traditionnelle que ces touris-

tes étrangers savourent leurs séjours. Ils aiment se retrouver dans des espaces aux couleurs locales prononcées. Ce penchant vers le traditionnel bien adapté aux villes du désert constitue une des motivations qui les amènent à se tourner vers le Grand sud algérien. Pour le moment, le grand problème demeure l'élimination de la remontée des eaux... qui entraîne l'inondation de nombreux Ghouts et la mort de milliers de palmiers dattiers... Il est souhaitable que la ville d'El-Oued retrouve l'éclat de ses années de gloire qu'elle a connue au début du XXe siècle. A cette époque, ce sont des milliers de touristes issus principalement d'Angleterre, qui venaient passer les vacances d'hiver à El-Oued. Pour eux, une unité de la chaîne des hôtels Transatlantique a été édiflée spécialement à El-Oued. Cette unité hôtelière affichait complet durant toute la haute saison, hivernale, accueillant cet afflux touristique venu d'outre mer. El-Oued a ainsi gagné ses lettres d'or en sa qualité de destination privilégiée avec Biskra. Dans les régions du Sud, El Oued, grâce à ses séjours de tourisme étranger, se fait le symbole des oasis du désert. Ses traditions, ses paysages, sa population, en sont l'empreinte, ses attraits particuliers synonymes de dépaysement et d'évasion, essentiels à un afflux plus que souhaité aujourd'hui. Invitation au voyage. El-Oued aux mille coupoles !



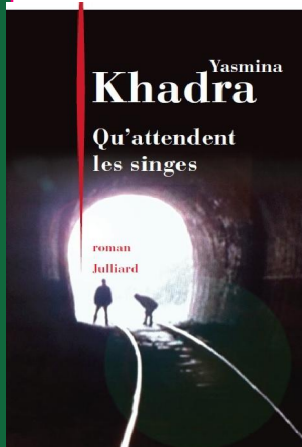
02 Mars
2014

Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL

[BIBLIOGRAPHIE]

QU'ATTENDENT LES SINGES

Yasmina KHADRA

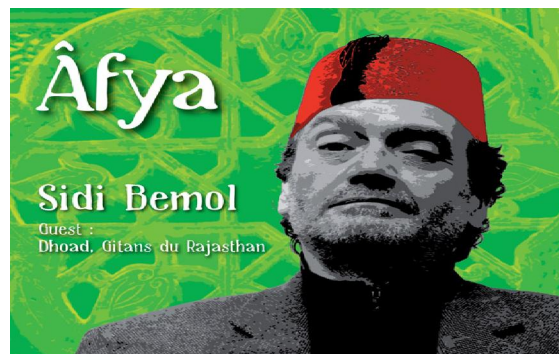


Editions Julliard, 2014

Yasmina Khadra revient à ses premières amours, l'Algérie d'aujourd'hui, et dresse, avec Qu'attendent les singes, un portrait sombre et déliquescant de son pays.

[MUSIC]

Cheikh Sidi Bemol 2014 Afya



[FILM]

Parfums d'Alger

Parfums d'Alger raconte l'histoire de Karima (Monica Guerritore), une photographe algérienne qui vit à Paris, pour donner suite à un appel de sa mère qui la sollicite pour venir en aide à son frère, Mourad (Adel Jafri). Le film, qui installe le spectateur en Algérie, à la fin des années 1990, s'intéresse donc à Karima qui apprend de sa mère (Chafia Boudraâ), que son frère est dans une situation délicate. Elle laisse alors tout derrière elle, et fait tout pour venir en aide à son frère. A son retour à Alger et pendant son séjour, Karima se trouve confrontée à son passé – nul d'ailleurs ne peut y échapper. La mémoire convoquée, Karima sera amenée progressivement à renouer avec les siens et à se réconcilier avec son histoire. Elle finit en fait par se réconcilier avec elle-même



AT-TADWIN

Décembre 2013 N° 5

Revue annuelle pour les études en Philosophie, Sciences Sociales et Humaines, Sciences de l'Information et la Traduction

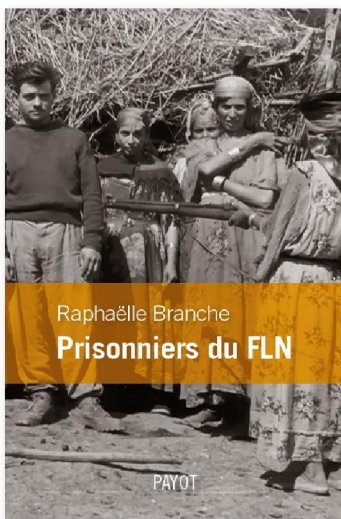
Publié par l'Ecole Doctorale en Sciences Sociales et Humaines - Université d'Oran.

Ce numéro est entièrement consacré à Pierre Bourdieu



Prisonniers du FLN
Raphaëlle BRANCHE

Editions : Payot
2014



En Algérie, contre toute attente, le FLN fit des prisonniers - militaires mais aussi civils, des hommes mais aussi des femmes - pour internationaliser le conflit grâce à l'action de la Croix-Rouge internationale. Beaucoup moururent.

HANAN - DE MARROCOS A GALICIA

